

*(Appendix to Report)*

## LIST OF ONE DOLLAR VOTES

## INCLUDED IN

## SUPPLEMENTARY ESTIMATES (A), 1977-78

The 25 one dollar votes included in these Estimates are listed in Appendix I by ministry and agency along with the page number where each vote may be located in the Estimates.

These one dollar votes are grouped below into categories according to their prime purpose. The votes are also identified in Appendix I according to these categories. The category for each vote has been designated by an "X". In those instances where a vote falls into more than one category, the prime category is designated by an "X" and other categories by an "\*".

- A. Twelve votes which authorize the transfer of funds from one vote to another. (An explanation of the new requirement and the source of funds is provided in Supplementary Estimates.)
- B. Five votes which authorize the payment of grants. (An explanation is provided in Supplementary Estimates.)
- C. Two votes which authorize the reimbursement of accounts for value of obsolete stores. (An explanation is provided in Supplementary Estimates.)
- D. Three votes which authorize investments in International Banks (Additional explanations are provided in Appendix II).
- E. Three votes which amend provisions of previous Appropriation Acts. (Additional explanations are provided in Appendix II.)

Estimates Division  
Treasury Board  
November 9, 1977

*(Appendice au rapport)*

## LISTE DES CRÉDITS DE UN DOLLAR

## COMPRIS DANS

## LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A) 1977-1978

Les 25 crédits de un dollar compris dans le présent Budget sont énumérés à l'Annexe I par ministère et organisme; chaque crédit est accompagné du numéro de la page où il se trouve dans le Budget.

Ci-dessous, ces crédits de un dollar sont groupés en catégories, selon leur objectif premier. Les crédits sont également identifiés à l'Annexe I en fonction de ces catégories. La catégorie de chaque crédit est représentée par un «X». Dans les cas où un crédit appartient à plus d'une catégorie, on désigne d'un «X» la catégorie principale et d'un «\*» les autres catégories.

- A. Douze crédits autorisant le virement de fonds d'un crédit à un autre (le Budget supplémentaire fournit une explication complète du nouveau besoin ainsi que la source des fonds.)
- B. Cinq crédits autorisant le paiement de contributions (le Budget supplémentaire en fournit une explication complète.)
- C. Deux crédits autorisant le remboursement des comptes de montants correspondant à la valeur des articles désuets (le Budget supplémentaire en fournit une explication complète.)
- D. Trois crédits autorisant des investissements dans des banques internationales (Des explications supplémentaires sont fournies à l'appendice II.)
- E. Trois crédits modifiant les dispositions de lois portant affectation de crédits antérieures (l'Annexe II fournit des explications supplémentaires.)

Division des prévisions budgétaires  
Conseil du Trésor  
le 9 novembre 1977